

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 9

Artikel: Alerte, attentat à la bombe et planification de la sécurité. 1re partie
Autor: Carpaneto, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alerte, attentat à la bombe et planification de la sécurité (1)

«La force par la peur»
Goebbels 1942

De tout temps, de par sa violence instantanée, meurtrière et souvent aveugle, la bombe¹ est au service de la terreur. A notre époque, l'attentat à la bombe, le chantage et l'alerte à la bombe sont devenus de dures réalités auxquelles il faut faire face. Au fil des années, chacun prend de plus en plus conscience de ces actes de violence perpétrés par de petits groupes organisés de fanatiques endoctrinés, de lâches criminels ou des psychopathes vicieux. Malgré le travail des spécialistes de la sécurité publique, chaque citoyen doit accomplir sa part pour assurer la sécurité de son environnement et il est superflu de rappeler la valeur inestimable d'un travail de préparation visant à limiter tout risque de dommages, au service militaire comme dans le cadre de la vie privée ou professionnelle.

■ Cap Bruno Carpaneto

Les informations qui suivent, souvent connues et participant du bon sens, sont destinées à aider chacun à se préparer à la menace potentielle d'un chantage, d'une alerte à la bombe, voire d'un attentat. Elles ne sont néanmoins qu'un guide à prendre comme tel, issu de l'expérience de nombreuses sources: *Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms (ATF)*, *Federal Bureau of Investigations (FBI)*, Service de dépiégeage de la Police cantonale vaudoise (GSD), pour n'en citer que quelques-unes.

Les bombes

Les bombes peuvent être fabriquées de façon à ressembler à n'importe quoi et peuvent

être placées ou envoyées d'une infinité de façons. La probabilité de trouver une bombe qui ressemble au stéréotype de la bombe que nous nous imaginons est quasiment inexistante. Leur seul dénominateur commun, c'est qu'elles sont conçues pour exploser. La plupart des bombes sont de fabrication «maison» et ne sont limitées dans leur apparence que par l'imagination de leur concepteur ou les ingrédients qui la composent.

Bien entendu, au service militaire, la bombe peut aussi se transformer en «raté» et dans ce cas, les prescriptions de sécurité réglementaires sont à appliquer (règl. 51.30 du 1.1.99)²

Lorsque vous recherchez une bombe, notez tout ce qu'il y a de suspect ou d'inhabituel, mais

laissez ensuite le professionnel du déminage décider si c'est vraiment une bombe.

L'alerte et le chantage à la bombe

Les appels d'alerte ou chantage à la bombe peuvent parvenir de nombreuses manières. La plupart font référence à la cible ou à son emplacement. Parfois ils recourent à une tierce personne, parfois ils sont sous forme écrite ou enregistrées. Deux causes logiques expliquent l'appel:

1) L'appelant a la certitude ou sait qu'une bombe ou un engin incendiaire a été placé et il souhaite minimiser les dégâts ou épargner des vies humaines. Cette personne peut être le poseur de bombe lui-même ou

¹ Du latin médiéval *Bombus*: bruit retentissant, plus tard javelot incendiaire (1452), engin explosif (1686).

² Centrale d'annonce des ratés (CAR), Groupement de l'armement, OFSARM, Section 202 (tél. 033/223 57 27).

une personne qui en a pris connaissance.

2) L'appelant veut créer une atmosphère de panique ou d'anxiété, qui va influencer sur les activités normales de l'endroit où la bombe est censée avoir été placée.

Grâce à une planification appropriée, la grande palette des réactions potentiellement incontrôlables va se réduire considérablement.

Pourquoi se préparer ?

Par des mesures adéquates, vous pouvez réduire l'accessibilité à vos installations, votre dispositif, votre entreprise ou à vos affaires et identifier les parties qui doivent être «durcies» contre l'attentat. Cette préparation va également limiter le temps perdu à chercher, si vous pensez qu'une recherche est nécessaire.

S'il y a une alerte à la bombe, cette planification va instiller de la confiance dans la conduite des opérations, renforcer le sentiment que les responsables se préoccupent de ce qui se passe et réduire les probabilités de pertes matérielles et humaines.

Une planification correcte va également réduire la menace de panique, la plus contagieuse des émotions humaines. La panique est une terreur soudaine, excessive, irraisonnée, maladroite. Lorsque le stade de la panique est atteint, les probabilités pour que des blessures et des dégâts soient infligés aux personnes et bâtiments sont grandement augmentées. Dans le

contexte de l'alerte à la bombe, **la panique est l'objectif principal de l'appelant.**

Comment se préparer ?

Il est nécessaire de préparer deux plans différents mais interdépendants: un plan concernant la sécurité physique et un plan pour l'alerte à la bombe.

Le plan de sécurité physique va concerner la protection des biens, le personnel, les installations et le matériel contre les accès non autorisés, les intrusions, les déprédations, le sabotage et autres actes criminels ou illégaux. C'est donc une prévention et un contrôle d'accès aux bâtiments concernés. En somme ce qui devrait être le pain quotidien des commandants militaires.

Le plan d'alerte à la bombe va détailler les procédures à

appliquer, lorsqu'une alerte est déclenchée ou qu'une bombe explose. Une chaîne de commandement bien définie doit être établie et un responsable pour chaque entité, bâtiment, unité doit être présent lors du briefing de planification. Un responsable et son remplaçant doivent être désignés. Cette chaîne hiérarchique doit être portée par écrit à la connaissance de toutes les parties concernées.

■ Un emplacement doit être désigné comme PC «Bombe»/ cellule de crise et ses coordonnées doivent être précisées et notifiées à tous les emplacements pourvus de liaisons radio et/ou téléphone ainsi qu'à tous les PC voisins.

■ Autorité doit être déléguée aux personnes responsables désignées pour agir immédiatement. Seules les personnes

WARNING!

Letter and Package Bomb Indicators

Treat It as Suspect! Isolate It!

PRECAUTIONS

1. Never accept mail, especially packages, at your home in a foreign area
2. Make sure family members and clerical staff know to refuse all unexpected mail at home or office
3. Remember - **It May Be A Bomb - Treat It as Suspect**

autorisées ont accès à ce centre de commandement. Ce PC «Bombe» doit avoir une réserve de vivres et boissons, au cas où un engagement total ne permettrait pas de ravitaillement suivi.

■ Tous les plans nécessaires des installations et bâtiments concernés doivent être sur place.

■ Contactez les forces de police locale, le service du feu pour déterminer quelle assistance peut vous être fournie dans la planification de vos plans d'action.

■ Si possible, inspectez avec votre EM votre périmètre et vos installations; faites-vous accompagner d'un membre des forces de l'ordre et/ou du service du feu et identifiez les endroits où des explosifs pourraient être dissimulés. (Faites une checklist de ces emplacements pour votre PC «Bombe»).

■ Déterminez où un service de déminage compétent est stationné, comment contacter cette unité et sous quelles conditions l'alerter (117).

■ Soyez sûr de savoir si cette unité, en sus de déminer et d'évacuer les explosifs, va vous aider à effectuer la fouille du périmètre.

■ L'entraînement, le «drill» sont essentiels au bon déroulement des opérations.

■ Formez tout le personnel, spécialement ceux susceptibles d'être au téléphone, aux mesures à prendre en cas d'alerte à la bombe.

■ Assurez-vous que toute personne assignée au PC «Bombe» est consciente de ses devoirs.

■ Conduisez! Les aspects positifs de la planification seront perdus si le commandement n'est pas visible et perceptible sur place

■ Il est capital d'organiser et d'entraîner un groupe responsable de l'évacuation qui sera subordonné au PC «Bombe» et qui aura une vision claire de sa mission.

Il serait judicieux de placer ce PC «Bombe» à proximité d'un central téléphone ou d'un nœud de communications. Il est primordial d'avoir une liaison optimale entre le PC «Bombe» et les équipes de recherche et d'évacuation. Une flexibilité de déplacement doit être néanmoins maintenue pour garder le contact en toutes circonstances.

Sécurité contre les attentats à la bombe

De nombreuses installations militaires et civiles ont déjà quelques mesures de sécurité en place, planifiées ou non, appliquées ou non. Des serrures aux portes et fenêtres, des lumières extérieures, etc.; tout ceci contribue à la protection des installations et à la sécurité des occupants. En considérant les mesures à prendre pour augmenter la sécurité dans votre périmètre, contactez tout d'abord la police locale. **Il n'y a pas de plan standard adaptable à toutes les situations.** Les recommandations suivantes sont faites parce qu'elles contribuent à réduire la vulnérabilité à une attaque à la bombe.

La configuration extérieure d'un bâtiment ou d'une installation est très importante. Malheureusement, dans la plupart des cas, l'architecte ne s'est que peu ou pas penché sur des considérations sécuritaires, particulièrement décourager ou empêcher un attentat à la bombe.

■ Néanmoins, par la mise en place de barrières, grillages et éclairages et par un contrôle d'accès, la vulnérabilité d'une installation est grandement diminuée.

■ Les bombes transportées ou laissées à bord de véhicules sont une grave réalité. Le parking devrait être situé à plus de 100 mètres des installations ou bâtiments. S'il n'est pas possible de parquer les véhicules à cette distance minimale, il faut parquer d'abord les véhicules identifiés comme appartenant aux employés des installations, puis à distance ceux des visiteurs.

■ Les taillis, haies, et végétation doivent être taillées rigoureusement, de façon à éliminer le risque que l'on puisse s'y dissimuler ou cacher une bombe. Les bacs à fleur et les vases sont une cache parfaite pour les bombes, de même que les containers et les poubelles. Si on ne peut pas les déplacer, une équipe doit les vérifier très régulièrement.

■ Les patrouilles visibles autour du bâtiment peuvent se montrer dissuasives. S'il n'y a des rondes à l'intérieur, montez des caméras à circuit fermé pour visionner le périmètre extérieur.

■ Ayez une installation antivol installée par une maison réputée, qui va assurer la maintenance et le service de façon irréprochable. Avisez par des autocollants sur les surfaces vitrées que vous utilisez ce système.

■ La façon dont sont construites et installées les portes et leurs cadres est capitale. Des portes et des cadres massifs ou renforcés sont un précieux atout.

■ L'idéal serait d'avoir un bâtiment sans fenêtres, mais de bons volets, des barreaux, des persiennes métalliques offrent une bonne protection contre les intrusions, sans parler des vitrages spéciaux. Il est important que les espaces entre les protections et le bâtiment ne soient pas trop importants de façon à ce que l'assaillant ne puisse y glisser son colis. Les cheminées, les trappes de ventilation et les fenêtres zénithales devraient aussi être couvertes. Lors de l'application de certaines ordonnances communales ou municipales en matière de lutte contre l'incendie, les points ci-dessus devraient être discutés avec les autorités, afin d'obtenir une dérogation si nécessaire.

■ Le personnel autorisé doit être contrôlé et identifié de façon adéquate et l'accès de toute personne non autorisée doit être empêché. Ces contrôles doivent s'étendre à tous les colis, sacs et matériel emmenés dans le périmètre critique.

■ Les organes de sûreté et le personnel de maintenance doivent être en garde contre toute personne qui agit ou se comporte de manière suspecte,

ainsi que contre tout objet, paquet, pièces détachées, sac qui paraissent suspects ou pas à leur place. La surveillance doit inclure les endroits pouvant servir de cache (toilettes, placards, bureaux vides etc.).

■ Les portes ou accès aux locaux techniques comme les chaufferies, buanderies, serveurs, centraux téléphoniques, ascenseurs doivent être fermées et une procédure pour l'attribution des clefs établie. Si l'on ne peut clairement définir combien de clefs sont en circulation, il faut changer toutes les serrures.

■ Le ménage est vital. Les poubelles et containers doivent être vidées le plus souvent possible. Une bombe peut être facilement dissimulée dans les ordures. Tout matériel combustible doit être mis à part.

■ Installez des appareils de détection à toutes les entrées et des caméras en circuit fermé à tous les emplacements identifiés comme potentiellement à risque. Ces mesures, couplées à des autocollants avertissant de leur mise en place, sont dissuasives.

■ Les relations publiques sont importantes à l'armée comme dans les affaires. Néanmoins, il s'agit de la sécurité et de la protection de personnes! Certains inconvénients comme des contrôles de routine sont maintenant bien acceptés par un public bien informé.

■ Les entrées et les sorties peuvent être modifiées; on crée un canal par lequel les visiteurs accèdent à un responsable de la réception. Un registre indiquant le nom de la personne et l'em-

placement ou elle souhaite se rendre doit être signé. Les personnes visitées doivent être averties au préalable du nom du visiteur qui souhaite les rencontrer et, le cas échéant, venir se rendre compte en personne à la réception du motif de la visite. Le départ du visiteur doit être intégré à cette procédure.

■ Ces procédures peuvent être ressenties comme contraignantes; si le responsable, à la réception, en explique clairement les objectifs les plaintes seront minimales. Un panneau d'information peut aussi être mis en place.

Répondre à une alerte à la bombe

Instruire le personnel, spécialement les téléphonistes, le personnel de bureau aux mesures à prendre en cas d'alerte à la bombe. Il est préférable que plus d'une personne puisse écouter l'appel. Il faudrait prévoir une deuxième ligne munie d'un signal approprié. Une réponse calme et posée à un appel permet souvent d'obtenir davantage d'informations. C'est spécialement le cas si le poseur de bombe souhaite éviter les blessés et les morts.

Le poseur de bombe est la meilleure source d'informations sur la bombe. Lorsque son appel³ est pris.

■ Gardez-le en ligne le plus longtemps possible. Demandez-lui de répéter le message. Enregistrez tout ce qu'il dit ou notez-le scrupuleusement.

■ Si le poseur n'indique pas l'emplacement de la bombe ou le délai de l'explosion, demandez-les lui.

■ Informez le poseur que le bâtiment est occupé et que l'explosion pourrait causer la mort ou la mutilation de nombreuses innocentes victimes. Il pourra donner des informations plus spécifiques sur l'emplacement de la bombe, ses composants ou sa mise à feu.

■ Prêtez attentivement attention au paysage sonore qui accompagne l'appel (moteurs qui tournent, musique et tout autre bruit pouvant laisser un indice).

■ Ecoutez attentivement la voix (masculine, féminine), son débit (calme, excité), son intonation, accents ou particularités. Annoncez l'appel immédiatement à la personne responsable, à la police, au service du feu, au service de déminage. La séquence des appels doit être comprise dans la procédure de planification.

■ Restez disponible à tout demande d'information de la part des enquêteurs.

Lorsqu'un message écrit est reçu, conservez soigneusement tout le matériel, y compris l'enveloppe. Une fois la menace établie, évitez toute manipulation du message et placez-le dans un sachet plastique hermétiquement fermé et rangez-le dans un endroit sûr pour le confier au service compétent. Tandis que la plupart des messages écrits sont associés à des

menaces d'ordre général ou des tentatives d'extorsion, un avertissement écrit concernant un dispositif spécifique ne doit jamais être ignoré.

Le facteur temps

La plus sérieuse de toutes les décisions de la cellule de crise est l'évacuation des lieux. Dans de nombreux cas, cette décision a déjà été incluse dans la planification. Une autre possibilité est de laisser carte blanche au responsable. Cette décision permet d'éviter tout risque et pertes humaines. Bien entendu, elle peut représenter une coûteuse perte de temps. En fait, trois solutions se présentent en cas de chantage ou d'alerte à la bombe :

1. Ignorer la menace
2. Evacuer immédiatement
3. Chercher, puis évacuer si la recherche est positive.

Ignorer totalement la menace peut provoquer certains problèmes. Si les statistiques démontrent que peu de chantages ou d'alertes à la bombe se concrétisent, il n'est pas possible d'ignorer que certains attentats à la bombe sont en relation directe avec ces menaces. Si vos hommes ou vos employés apprennent que vous avez traité par le mépris des menaces ou des chantages à la bombe, ils vont développer un sentiment négatif à votre encontre, et ceci va affecter la bonne marche de votre unité ou de vos affaires. De plus, le poseur de bombe potentiel pourrait s'en offusquer et mettre sa menace à exécution.

Evacuer immédiatement peut paraître la solution la meilleure. Il faut cependant prendre en compte les nombreux facteurs négatifs. Le premier est l'interruption de vos activités. Si le maître chanteur sait que vos prescriptions de sécurité incluent l'évacuation systématique, il peut appeler fréquemment et bloquer vos activités. Un employé malveillant peut se substituer au maître-chanteur pour éviter du travail, un étudiant pour éluder un examen, un soldat pour perturber la marche du service. Un poseur de bombe peut aussi placer une bombe près de la sortie de secours et déclencher l'alerte.

Initier une recherche et évacuer après la découverte d'un paquet ou d'un engin suspect est la troisième et peut-être la meilleure approche. Ce n'est pas aussi gênant que l'évacuation immédiate et cela démontre qu'une action est entreprise. Si un engin est trouvé, l'évacuation peut se dérouler au pas de charge en évitant les zones potentiellement dangereuses.

Evacuer

L'évacuation est une activité capitale. Combien de fois un banal incident tourne à la tragédie à cause d'une évacuation ratée ! Le risque a été négligé, le chemin d'évacuation n'a pas été reconnu, aucun exercice n'a été effectué ou ses résultats dédaignés, les dangers collatéraux dus à des incendies ou explosions secondaires (fumées toxiques, passages impraticables) ont été sous-estimés...

³ Voir la check-list qui paraîtra dans le numéro d'octobre.

Une équipe d'évacuation, composée de volontaires, doit être organisée et entraînée. L'organisation et l'entraînement de cette équipe doivent tenir compte du plan d'alerte. Il s'agit de définir les priorités d'évacuation, par exemple les étages ou les pièces autour du danger, ainsi que les dangers sur le parcours d'évacuation (chambres des machines, chaudières, locaux techniques etc.). Des conseils peuvent vous être apportés par les forces de police et les services du feu sur la manière de concevoir cet entraînement.

Equipes de recherche

Vous pouvez également entraîner votre équipe d'évacuation aux techniques de recherche, ou constituer un second groupe de volontaires pour cette mission. Le personnel assigné à cette mission doit être familier des lieux et de toutes leurs particularités (recoins, faux plafonds, ainsi que toute cache potentielle pour des explosifs ou engins incendiaires). Lorsque les forces de police ou le service du feu interviennent, ils ne seront pas familiers des lieux si aucune reconnaissance n'a été faite; il sera par conséquent extrêmement important que l'équipe d'évacuation intervienne. Lors des activités de recherche, il s'agit aussi de marquer l'emplacement déjà fouillé ou de le sceller à l'aide d'un ruban adhésif et d'informer le superviseur des lieux.

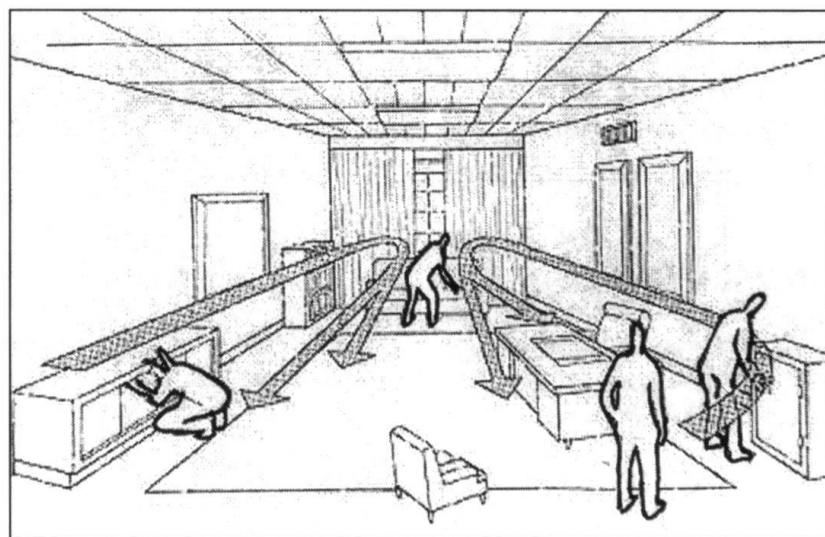
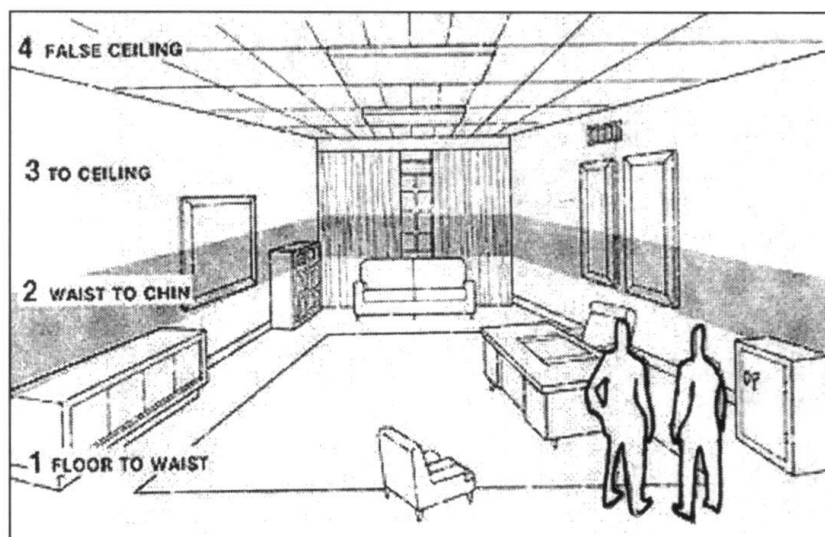
Les équipes d'évacuation ou de recherche ne doivent être entraînées qu'à ces techniques et pas aux techniques de neu-

tralisation; elles ne touchent pas l'engin lors de sa découverte. L'emplacement doit être marqué et le cheminement balisé.

Il faut compter plus d'une personne par pièce ou emplacement, peu importe la dimension de ceux-ci. Les recherches peuvent être conduites par une équipe ad hoc de cadres, par les occupants des lieux, par du personnel du service de déménagement. Il y a des avantages et des inconvénients propres à chaque solution.

Utiliser les cadres évite d'impliquer les employés ou la troupe mais peut causer des problèmes éthiques si l'on n'informe pas ceux-ci du danger potentiel; de plus les cadres ne sont pas familiers de tous les «bas-fonds» de l'entreprise et sont parfois davantage concernés par la marche des affaires que par une menace plus ou moins vague.

Utiliser les occupants pour effectuer un recherche dans leur propre environnement est la meilleure des méthodes pour



une recherche rapide. Ils seront concernés par leur propre sécurité et la fouille sera conduite plus à fond; les lieux leur étant plus familiers, ils seront plus à même de détecter rapidement une anomalie. La perte de temps sera moins importante que s'il fallait évacuer les lieux puis faire effectuer une recherche par une équipe entraînée. L'effet moral n'est pas à négliger et la confiance acquise par les occupants des lieux durant

la fouille est bénéfique. Bien entendu, il est nécessaire d'impliquer tout le personnel ou l'unité et de juger de leur performance par plusieurs exercices. Le seul point noir de cette méthode, c'est qu'elle expose le personnel qui n'est pas évacué.

Les fouilles conduites par une équipe formée est la meilleure solution pour la sécurité, le moral et les résultats, même

si cela prend plus de temps. L'équipe entraînée va prendre le temps nécessaire et, par conséquent, bloquer les activités.

La décision d'employer une méthode plutôt qu'une autre revient à la direction des opérations et doit être incluse dans la planification.

B. C.

(A suivre)